

# Finances publiques: La fiscalité fait recette

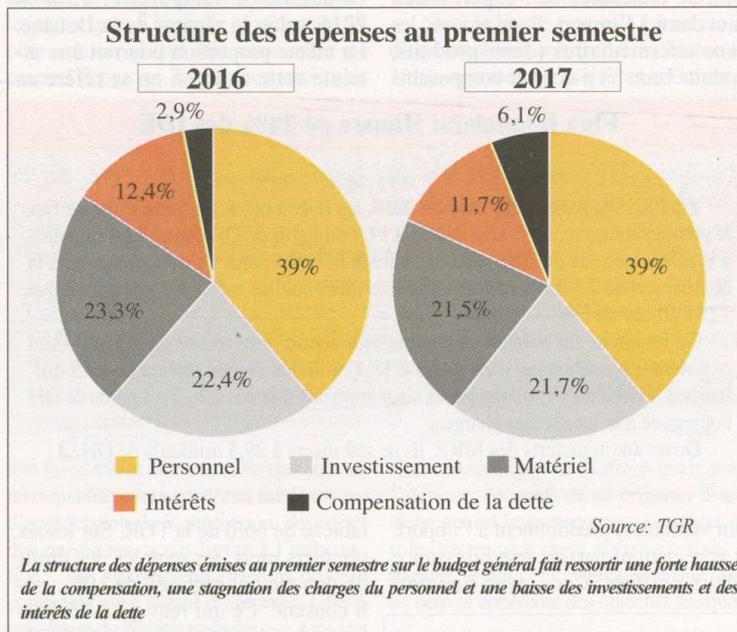
• **Bond des 12, 8% des impôts directs et stagnation des dépenses**

• **Le déficit du Trésor recule de moitié au premier semestre**

**L'**EMBEILLIE se confirme pour les finances publiques. Au premier semestre, le solde ordinaire enregistre un excédent de 7,5 milliards de DH. Ceci, sous l'effet d'une hausse des rentrées d'impôts conjuguée à une stabilisation des dépenses.

Selon le tableau de bord de la Trésorerie générale du Royaume, l'augmentation des recettes provient pour une part importante de la fiscalité directe dont les recettes ont bondi de 12,8% à 50,5 milliards de DH. Et c'est l'IS qui y contribue pour plus de moitié. L'impôt sur le revenu s'est également bien comporté, en réalisant une progression de 3,2%.

La fiscalité indirecte n'est pas en reste. Le produit de la TVA à l'intérieur a dépassé, pour la première fois, celui de la taxe à l'import, en marquant un



des recettes en atténuation des dépenses de la dette (334 millions de DH contre 1,7 milliard). De même, le concours des comptes spéciaux du Trésor au budget général a été réduit de plus de moitié. Ceci, bien que les recettes des CST tiennent compte de la rentrée de

comme celles du personnel. Même les investissements ont perdu en dynamisme, en raison du recul de 6,5% des dépenses des ministères. Ce qui s'explique par le retard mis dans la formation du gouvernement.

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 10,4 milliards de DH à fin juin 2017 contre 23,4 milliards. Alors que le montant des ordres de paiement en cours de visa s'est replié d'environ 5 milliards de DH par rapport à fin décembre 2016.

Les besoins de financement du Trésor s'établissent ainsi à 15,4 milliards de DH contre 24,4 milliards sur le premier semestre 2016. Et aucun recours au financement extérieur n'a été enregistré. □

A.G.

## Budget général: Légère hausse des dépenses

**A** fin juin, les dépenses émises au titre du budget général ont enregistré une légère hausse de 1,6% à 159,3 milliards de DH. Elle s'explique par l'augmentation des charges de fonctionnement et de celles de la dette budgétisée. Les dépenses de fonctionnement se sont établies à 90 milliards de DH dont 52,7 milliards ont été servis au personnel. Un chiffre en légère baisse de 0,4%. De même, les achats du matériel ont marqué un recul de 11,2% à 19 milliards de DH. Par contre, les charges communes ont explosé de 30% sous l'effet de la compensation. □

bond de 16,6%. Et dans les deux cas les recettes se sont nettement améliorées malgré les remboursements qui ont totalisé 4,4 milliards de DH. Les campagnes de contrôle se sont donc révélées fructueuses pour le fisc.

En revanche, les recettes non fiscales (participations de l'Etat, fonds de concours et recettes diverses) marquent une forte contraction (-25%). Le recul résulte, pour une bonne part, des versements de certaines entreprises où l'Etat détient des participations. Ces recettes ont été versées principalement par Maroc Telecom, l'OCP, l'Agence de la conservation foncière et la Banque centrale.

A noter que la CDG n'a effectué aucun versement depuis un an et demi. S'ajoute également le plongeon de 80%

1,1 milliard de DH au titre des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe.

Au total, les recettes ordinaires ont atteint 113,1 milliards de DH, soit plus de moitié des prévisions de la loi de finances 2017. Alors que les dépenses ordinaires se sont stabilisées au même niveau du premier semestre 2016 à 105,6 milliards de DH.

La légère hausse de 0,5% des dépenses ordinaires s'explique surtout par la charge de compensation qui a pratiquement doublé sous l'effet de la remontée des cours à l'international du gaz butane et du sucre. Une hausse, atténuée par la réduction des charges en intérêts de la dette. De même, les dépenses au titre des biens et services se sont inscrites en forte baisse tout